

AEF n° 171062 du 03/09/12, extraits :

Liste des acteurs auditionnés par le COPIL du 28 au 31 août :

Organismes de recherche

- C3N du CNRS
- CNRS (Centre national de la recherche scientifique)
- CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)
- IRD (Institut de recherche pour le développement)
- Ifpen (Institut français du pétrole et des énergies nouvelles)
- Inra (Institut national de la recherche agronomique)
- Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale)
- Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique)
- Onera (Office national d'études et de recherches aérospatiales)

Conférences et associations professionnelles

- AACU (Association des agents comptables d'université)
- ASG (Association des directeurs généraux des services)
- Cdefi (Conférence des directeurs des écoles d'ingénieurs)
- CGE (Conférence des grandes écoles)
- CPU (Conférence des présidents d'université)
- CJC (Confédération des jeunes chercheurs)
- CP-CNU (Commission permanente du Conseil national des universités)

Représentants des personnels

- Autonomesup-CSEN
- Ferc-CGT (Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture - CGT)
- FSU (Fédération syndicale unitaire), SNCS, SNESUP
- QSF (Qualité de la science française)
- Sages (Syndicat des agrégés de l'enseignement supérieur)
- Sgen-CFDT (Syndicat général de l'éducation nationale - CFDT)
- SNPREEES-FO (Syndicat national des personnels de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur - Force ouvrière)
- Unsa-Éducation

Représentants des étudiants

- Cé (Confédération étudiante)
- Fage (Fédération des associations générales étudiantes)
- PDE (Promotion et défense des étudiants)
- Unef (Union nationale des étudiants de France)
- Uni-Mét (Mouvement des étudiants)

Pouvoirs publics

- ANR (Agence nationale de la recherche)
- CDC (Caisse des dépôts et consignations)
- CAS (Centre d'analyse stratégique)
- CGDD (Commissariat général au développement durable)
- Dégeom (Délégation générale à l'Outre-mer)
- Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- Direction des politiques de mobilité et d'attractivité au MAE
- DGCIS (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services)
- DGS (Direction générale de la santé)
- DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche) au ministère de l'Agriculture
- Dgesco (Direction générale de l'enseignement scolaire)
- DGRI (Direction générale pour la recherche et l'innovation)

- Dgesip (Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle)
- Ministère délégué des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion
- Ministère des Droits des femmes
- Secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication

International

- AUF (Agence universitaire de la francophonie)
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économique)

Autres

- Aeres (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)
 - Avuf (Association des villes universitaires de France)
 - Comité de suivi de la mise en œuvre du plan licence
 - Comité de suivi de la LRU
-

AEF n° 171045 du 03/09/12, extraits :

« La CPU a décidé de mettre en place son propre calendrier », déclare à AEF Gérard Blanchard, président de l'université de La Rochelle et coordinateur pour la conférence du débat mené dans le cadre des assises de l'ESR.

« La CPU est très favorable au principe même de ces assises, mais nous estimons que le calendrier que l'on nous propose est beaucoup trop serré et très contraint, ce qui ne permet pas toutes les concertations nécessaires pour élaborer une contribution de qualité. De plus, concernant l'objectif de ces assises, nous ne souhaitons pas qu'il soit réduit à une modification de la LRU début 2013. Il faut qu'elles soient l'occasion de renouer le dialogue avec l'État et d'aborder tous les aspects de l'enseignement supérieur et de la recherche, bien au-delà de la simple modification législative qu'elles pourront éventuellement engendrer en termes de gouvernance. »

Il juge à ce titre très important pour la CPU d' « interagir avec les travaux des assises territoriales », chaque président allant « s'efforcer d'organiser des débats internes dans son établissement afin de permettre une consultation la plus large possible et une libre expression ». « Pour l'instant, les assises territoriales se sont organisées sans nous. Nous n'avons pas été consultés sur le choix des rapporteurs par exemple ».

La CPU a décidé de mettre sur pieds un groupe de travail pour les assises qui se réunira physiquement tous les 15 jours, et ce jusqu'à mi-novembre. »